



REPUBLIQUE D'HAITI

**OFFICE DE MANAGEMENT ET DES RESSOURCES HUMAINES
(OMRH)**

**PROJET DE RENFORCEMENT DE LA GESTION PUBLIQUE POUR
L'AMÉLIORATION DE LA PRESTATION DE SERVICES (HA-L1131)**

PreGePAPS (HA-L1131)

Financement DON BID/GOH: 4820/GR-HA

TERMES DE REFERENCE

**RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN
COMMUNICATION ET EN MARKETING SOCIAL**

Avril 2021

Contexte général

En 2018, l'État haïtien a adopté le Programme de modernisation de l'État pour la période 2018-2023 (PME-2023). Élaboré par un processus inclusif associant de hauts cadres de l'Administration publique, des élus locaux et des acteurs non-étatiques avec l'appui des partenaires techniques et financiers, ce programme vise à transformer l'Administration publique en un appareil performant, capable de répondre aux besoins des usagers. Il s'articule autour de trois grands piliers :

- 1) la rénovation du système administratif ;
- 2) le renforcement de la coordination de l'action gouvernementale et de la gouvernance territoriale ;
- 3) la réforme des finances publiques et la gouvernance économique.

Le 23 juillet 2019, le gouvernement haïtien a signé avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID) un accord de don No. 4820/GR-HA de 55 millions de dollars des États-Unis d'Amérique octroyé à Haïti pour le financement du projet « **Renforcement de la gestion publique pour l'amélioration de la prestation de services** – No. HA-L1131 » qui aidera notamment à la mise en œuvre des axes 1 et 3 du pilier 1 du PME-2023 portant respectivement sur l'amélioration de la prestation des services publics aux usagers et la rénovation de la fonction publique.

Ce projet vise, de manière générale, à améliorer la gestion publique et la fourniture de services à la population. Il a pour objectif spécifique de contribuer à l'expansion des services fournis par **deux ministères pilotes**, le Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR), le Ministère des travaux publics, transports et communications (MTPTC) et d'autres entités du secteur public, grâce à l'amélioration de (i) l'efficacité de la gestion des ressources humaines (RH) dans l'administration publique ; (ii) l'efficacité de la gestion des ressources humaines ; et (iii) la productivité des ressources humaines des institutions bénéficiaires.

Le projet HA-L1131 comprend trois composantes principales :

- Composante 1. Renforcement du régime transversal de la Fonction publique et de la gestion des ressources humaines ;
- Composante 2. Renforcement des systèmes informatiques transversaux d'appui à la gestion des ressources humaines et des salaires ;
- Composante 3. Renforcement de la capacité de prestation de services dans les ministères et entités du secteur public sélectionnés.

I- Présentation des composantes du projet

3.1. Composante 1 : Renforcement du Régime Transversal de la FP et de la Gestion des Ressources Humaines

Activités : (i) la mise en œuvre d'une politique de gestion des ressources humaines qui comprend le renforcement du cadre juridique et de réglementation de l'OMRH et la conception d'une nouvelle structure de classification de postes et de la grille salariale; (ii) le renforcement des

capacités administratives et techniques de l'OMRH y compris le recrutement et le paiement des salaires du personnel nécessaires à l'exercice de leur fonctions et à leur formation ; (iii) l'acquisition d'équipements informatiques qui seront gérés par l'OMRH ; (iv) la conception du Programme d'Incitations au Départ à la Retraite de Fonctionnaire; (v) l'audit de la paie pour vérifier la conformité aux exigences d'admissibilité au programme incitatif de départ à la retraite de fonctionnaires et à l'incorporation des fonctionnaires au Registre Biométrique ; (vi) le renforcement de la dimension genre dans la FP ; (vii) la conception et application d'une stratégie de communication et de gestion du changement pour les principales entités du projet.

3.2. Composante 2 : Renforcement des Systèmes Informatiques Transversaux d'Appui à la Gestion des Ressources Humaines et des Salaires

Activités : (i) la mise en place du SIGRH géré par l'OMRH dans l'exercice de ses fonctions et comprenant les modules de traitement de la paie et de la pension ; (ii) la conception et la mise en place d'un registre biométrique obligatoire des fonctionnaires et des contractuels géré par l'OMRH; (iii) le renforcement des capacités techniques et administratives du MEF; (iv) la réingénierie des processus budgétaires pour les paiements du Trésor; (v) les équipements pour la connexion interministérielle et la sécurité des données informatiques de la Direction des Systèmes d'information (DSI) du MEF ; (vi) la réalisation d'ateliers de formation pour assurer le développement continu des compétences en informatique, du SIGRH et du registre biométrique ; (vii) le renforcement des capacités techniques de la DSI de l'OMRH et de la DSI du MEF.

3.3. Composante 3 : Renforcement de la Capacité de Prestation de Services dans les Ministères et Entités du Secteur Public Sélectionnés

Les activités suivantes seront promues dans le cadre de cette composante dans les ministères et entités du secteur public sélectionnés : (i) la préparation ou actualisation d'analyses des fonctionnelles et opérationnelles, aux fins d'identifier les écarts dans l'organisation et les postes à combler pour la réalisation des fonctions et des services sélectionnés ; (ii) la mise en place d'un programme d'incitations monétaires pour le Programme incitatif de départ à la retraite de fonctionnaires éligibles selon les critères d'éligibilité établis dans le MOP; (iii) le recrutement, le paiement des salaires et / ou des primes de productivité au personnel nécessaire pour combler les lacunes identifiées dans les analyses fonctionnelles et opérationnelles, à condition que les nouveaux membres du personnel soient recrutés de manière compétitive conformément aux normes de la FP et qu'ils soient des cadres supérieurs, des gestionnaires et techniciens supérieurs, comme convenu dans les AACI respectives.

Dans le cadre du MARNDR, le programme soutiendra : (iv) l'acquisition et déploiement d'une solution informatique pour la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes d'investissement public du MARNDR; (v) l'équipement, réhabilitation et aménagement des installations pour les services essentiels des ministères sélectionnés, y compris les BAC et les écoles de formation; (vi) l'appui aux services de vulgarisation et assistance technique aux agriculteurs; (vii) la conception et mise en œuvre d'une plateforme statistique intégrée au sein du MARNDR, pour une meilleure administration et coordination des BD. Pour le MTPTC, le programme soutiendra : (viii) le renforcement de l'Unité d'entretien des routes (UE). A la

CSCCA, le programme renforcera le contrôle par la révision et la simplification des procédures de contrôle, la préparation de rapports annuels sur la reddition des comptes et la formation.

Le projet est exécuté par l'Office de management et des ressources humaines (OMRH) et le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) qui disposent chacun d'un personnel clé chargé respectivement de la gestion technique et fiduciaire.

Dans le cadre du renforcement de l'équipe de projet et particulièrement en lien avec la mise en œuvre du projet de renforcement de la gestion publique pour l'amélioration de la prestation de services, l'OMRH veut recruter :

UN/UNE SPECIALISTE EN COMMUNICATION ET EN MARKETING SOCIAL

II- Fonction

Le/la spécialiste en communication et en marketing social a pour fonction de gérer d'une part la communication interne à l'administration publique, c'est à dire sensibiliser, informer les fonctionnaires et employés ; et d'autre part, la communication externe pour échanger avec la société civile dans le but de faire connaître les changements qui s'opèrent ou qui sont envisagés dans le cadre du programme de Modernisation de l'Etat.

Le/la spécialiste en communication a pour rôle de promouvoir les objectifs du projet en termes d'image publique et positive pour un changement effectif au sein de l'administration et de diffuser des informations pour le compte des parties prenantes telles que l'OMRH, le MEF, le MARNDR et le MTPTC.

Le/la spécialiste en communication doit suivre l'élaboration et l'exécution des stratégies et plans de communication pour le projet. Ce mandat inclut, entre autres, la promotion des activités du projet, la mise en place et la coordination des programmes de relations publiques, des programmes de conduite du changement dans l'administration publique, des programmes de sensibilisation du public et des programmes de relations avec les médias, ainsi que le développement et la coordination des réseaux sociaux et communautaires.

III- Responsabilités

- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des stratégies de communication de conduite de changement dans le cadre du projet
- Concevoir, mettre en place, promouvoir et évaluer des campagnes de sensibilisation au sein de l'administration publique, de relations avec les médias, de relations publiques et de sensibilisation de la population en général ;
- Gérer la communication interne (mémos, note d'information, les communiqués, etc.)
- Élaborer des contenus (articles de presse, documents d'information) pour les médias ou le site web des parties prenantes du projet (l'OMRH, le MEF, le MARNDR et le MTPTC).
- Participer à la conception du matériel de communication destiné à des campagnes d'information interne et externe ;

- Organiser des campagnes de promotion et de sensibilisation de conduite du changement impliquant les fonctionnaires dans le cadre des programmes de modernisation de l'Etat ;
- Assurer la liaison avec les médias et traiter les demandes d'interviews et planifier des événements ou des conférences de presse ;
- Promouvoir les relations avec les employés/fonctionnaires et les personnes importantes en poste de responsabilités dans le cadre des interventions du projet ;
- Collaborer avec des professionnels du marketing social pour produire des supports de sensibilisation, de vulgarisation, d'annonce publicitaire ou d'articles, les fiches documentaires, les dépliants concernant le projet ;
- Procéder à un « contrôle des informations » en cas de mauvaise presse pour le projet ;
- Aider à communiquer les stratégies ou à faire passer les messages des parties prenantes ;
- Agir à titre de conseiller/stratège dans le cadre de la stratégie des médias numériques et sociaux ;
- Préparer des présentations, des notes d'allocation et des messages à l'intention des au besoin et offrir une assistance professionnelle, lorsque requis ;
- Organiser et coordonner les activités d'événements de sensibilisation du public offrant la possibilité de travailler avec d'autres partenaires ;
- Elaborer des TDR de recrutement de firmes en charge de l'élaboration des stratégies et plans de communication pour le projet ;
- Contribuer à la vulgarisation des programmes et campagnes de sensibilisation pour la promotion du Leadership des Femmes et l'Egalité de Genre dans l'Administration publique ;
- Respecter les politiques et procédures de communication, conseiller sur les protocoles à suivre et s'assurer du respect de ceux-ci.

IV- Profil requis

Le/la spécialiste en communication doit répondre aux critères suivants :

- ✓ Diplôme (maîtrise) universitaire en communication, en relations publiques, en journalisme ou combinaison appropriée d'études, de formation et de compétences.
- ✓ Au moins cinq années d'expérience en communication ou en journalisme avec des responsabilités croissantes au fil des ans.
- ✓ Capacité de planifier, de gérer et d'évaluer des activités de communication nécessitant en général la participation de personnes-ressources internes et externes.
- ✓ Compétence démontrée en gestion de la communication, gestion du temps et compétences organisationnelles.
- ✓ Compétence en rédaction et excellente capacité de communication auprès de divers auditoires, autant à l'interne qu'à l'externe.
- ✓ Compétence démontrée en rédaction publicitaire et habileté à évaluer et à relire des textes et des documents.
- ✓ Compétence exceptionnelle et capacité d'entretenir des relations efficaces avec les parties prenantes du projet
- ✓ Capacité de trouver, de synthétiser et de transmettre des renseignements complexes d'une manière claire à des auditoires divers.
- ✓ Expérience de travail auprès des médias et habileté à cerner divers dossiers.

- ✓ Compétence reconnue en informatique et habileté à utiliser les outils informatiques standards associés à la gestion de projets et d'activités de marketing social.
- ✓ Expérience en conception web et en production de contenu sera un plus
- ✓ Expérience en rédaction et édition
- ✓ Connaissance pratique de MS Office ; un logiciel photo et de montage vidéo sera un plus
- ✓ Excellentes compétences de communication (orale et écrite) et de présentation
- ✓ Excellentes capacités d'organisation et de planification
- ✓ Maîtrise du français, l'anglais et l'espagnol sont des atouts

V- Lieu de travail

Le lieu de travail du/de la Spécialiste en Communication est le bureau central du projet, avec des déplacements aux locaux de l'unité fiduciaire et des parties prenantes, dans les zones d'intervention du projet.

VI- Conditions d'emploi

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat annuel négociable avec l'administration du Projet après la non-objection préalable de la BID.

VII- Dossier de candidature

Les intéressés (es) sont priés (es) de faire parvenir leur dossier (lettre de motivation, curriculum vitae et copie des attestations et diplômes) en un (1) seul fichier PDF.

Les candidats intéressés sont priés de consulter le site de l'OMRH : www.omrh.gouv.ht pour voir le profil exigé pour le poste mentionné et d'envoyer leurs dossiers de candidature en version électronique à l'adresse email : projethal1131omrh@gmail.com , pas plus tard que le 20 Mai 2021 à minuit.

Seuls les candidats retenus selon le profil exigé seront contactés.